

# ATTESTATION DE VERIFICATION DE PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**SARL AGROVOSGES**  
**373 route de Bertrimoutier**  
**88 100 Neuvillers sur Fave**

Catégorie	Produits
Amendement	Ecorces brutes de résineux et feuillus

BIOTEK Agriculture atteste que les produits commercialisés sous la responsabilité de l'opérateur ci-dessus, contrôlé le 23/06/2020 sont utilisables en Agriculture Biologique selon les règlements CE 834/2007 et 889/2008. L'intrant ne peut être considéré comme étant biologique mais uniquement comme étant approuvé par BIOTEK Agriculture.

Attestation valide du 23/06/2020 au 22/06/2021

Ce document n'a pas de valeur de certificat, il ne permet pas la commercialisation de produits avec référence au mode de production biologique.

Le présent document est la propriété de BIOTEK Agriculture qui peut le suspendre ou le retirer. L'original doit être restitué sur simple demande. Seul l'original signé est valable.

Fait à Saint-Pouange, le 31/08/2020

Pour BIOTEK Agriculture :  
Anita PETIT  
Responsable Certification

